

nard sur les lectures qu'ils a données dans les différentes paroisses de divers comtés.

Révd. Mr. Tassé, secondé par l'Aon. Ls. Archambault fait motion :

Que les remerciements de ce conseil soient offerts à M. Barnard, jr. pour les 19 conférences sur l'agriculture, qu'il a données l'hiver dernier, et qu'une somme de \$150 lui soit votée comme indemnité pour payer les frais de voyage, (adopté).

M. Massue, secondé par Lévêque fait motion : Qu'en envoyant leur affidavit constatant le montant des souscriptions de chaque société, le secrétaire de telle société devra aussi envoyer en même temps la preuve que les règlements du Conseil d'Agriculture relativement aux concours des terres les mieux tonues ont été observés, [adopté].

Le secrétaire fait lecture du rapport du comité chargé de visiter l'exposition de l'Etat de New York et d'Ontario.

Résolu : Que ce rapport soit approuvé et qu'il soit publié dans la *Semaine Agricole*.

M. Pilote, secondé par M. Marsan fait motion.

Que le Conseil d'Agriculture est d'opinion que le Gouvernement rendrait service à la cause de l'agriculture en favorisant l'établissement, dans ce pays d'un certain nombre de bons cultivateurs belges et alsaciens habitués à la culture de la betterave à sucre, du chanvre et d'autres plantes utiles dont la culture n'est pas encore répandue dans ce pays et que le Révd. M. Tassé soit prié de préparer et de soumettre au gouvernement un rapport à cet effet.

M. Browning, secondé par M. Massue fait motion.

Que le Conseil d'Agriculture, prenant avantage de la présence de M. Barnard en Europe comme agent d'émigration autorise ce Monsieur à visiter les expositions agricoles en Angleterre, en Irlande et en Bosse, comme délégué du Conseil d'Agriculture et que le secrétaire soit prié de lui envoyer de suite des lettres de créances, comme délégué de ce Conseil, [adopté].

M. Browning, secondé par M. Ross fait motion : Que, attendu que le Collège d'Agriculture de Compton n'a fait aucune application pour l'octroi du

Gouvernement voté par une résolution de ce Conseil en date du 1er. Mars en faveur de cette constitution projetée, il soit nommé un comité composé de MM. Joly, Tassé, Benoit et Browning chargé d'étudier l'état des affaires de ce collège et que le secrétaire soit prié de ne payer cet octroi qu'après que le comité aura fait un rapport satisfaisant sur ce sujet.

Et le Conseil s'ajourne,

(Par ordre)

GEORGES LECHEUR.

Secrétaire,

C. A. P. Q.

TRAITE DES VACHES LAITIÈRES.

[Suite.]

RACE DURHAM.

Nous allons maintenant donner d'après les auteurs les plus compétents les caractères distinctifs de sujets de race Durham.

Le corps est volumineux et supporté par des jambes courtes et très fines dans les parties inférieures.

La couleur du poil est rouge ou blanche ou mêlée de ces deux teintes.

La peau présente une mollesse au toucher et est unie au corps par une espèce de matelas élastique formé par une énorme quantité de tissu cellulaire dans lequel se dépose la graisse lors de l'engraissement.

Le poil est ordinairement fin, doux, luisant et peu abondant.

La tête est remarquable par son peu de développement, elle est conique et relativement large dans la région frontale.

Les joues sont descendues très-bas et semblent même se réunir vers le bas en dessous de la gorge de manière à former un double ou triple menton.

Les yeux sont grands, saillants et indiquent, par leur position, que le crâne ne doit pas avoir une grande épaisseur, le regard est expressif, quoique doux et exprimant une tranquillité parfaite.

Les cornes sont de longueur et de grosseur moyenne, ordinairement dirigées en avant, mais moins pointues que dans nos races communes.

Les oreilles sont larges, minces, dressées et peu fournies de poils.

L'encolure est mince chez les femelles ; mais forte et arrondie sur le dos chez les mâles ; cependant on ne remarque jamais chez ces derniers cet énorme développement que nous observons dans les taureaux de notre race indigène ; le cou s'unit à l'épaule sans présenter de saillie notable et est complètement dépourvu de fanon à sa partie inférieure.

Les épaules sont rondes, pleines et ne présente aucune saillie.

Le garrot est épais et prolongé.

La poitrine est très développée, et ce développement est quelquefois si considérable que les animaux en sont gênés dans la marche ; l'os qui forme la partie inférieure et antérieure de la poitrine et qui a reçu le nom de *sternum* est très saillant.

Ces derniers caractères font présu-mer une grande ampleur de l'estomac et par conséquent un grand développement des organes de la respiration et de la digestion.

L'épine dorsale est parfaitement droite et la croupe très-large.

Les côtes sont sensiblement arqués et généralement moins obliques que dans notre race commune.

Les *ischions* c'est-à-dire les os qui forment la pointe des fesses, sont très saillants même dans les bêtes maigres ; mais cette partie se couvre d'une si forte quantité de chair et de graisse que toutes les saillies disparaissent.

La queue est fine, plus courte que chez notre race commune, garnie à son extrémité inférieure d'une touffe de poil peu abondante. L'attache de la queue est parfaite, de sorte que toute la partie postérieure de l'an mal présente un ensemble bien proportionné. La base de la queue présente un renflement plus ou moins prononcé.

RACE AYRSHIRE—L'élevage des Ayrshires est très facile, il n'est pas nécessaire, et même il serait mauvais d'adopter dans l'alimentation des jeunes animaux de cette race, ces soins minutieux sans lesquels on ne peut former un bon Durham.

L'alimentation des jeunes bêtes peut se faire de la manière suivante ou tout autre analogue : Pendant le premier mois, le lait chaud est nécessaire, la quantité doit être en rapport avec l'appétit du sujet. Mais passé cette époque le lait chaud doit être proscrit,